

Annonces légales

Du vendredi 14 au dimanche 16 août 2026



AVIS D'APPEL À CONCURRENCE N° 2026/51

ASSURANCE POUR LA FLOTTE AUTOMOBILE DE LA VILLE DE NOUMÉA

Le maire de la ville de Nouméa informe les personnes intéressées du lancement de l'appel à concurrence concernant l'assurance de la flotte automobile de la ville de Nouméa à compter du vendredi 14 août 2026.

Le dossier peut être consulté et retiré sur la plateforme www.marchespublics.nc.

Les offres devront être déposées sous format papier au secrétariat de la direction des finances, 2^e étage de l'hôtel de ville ou

sous format électronique sur la plateforme www.marchespublics.nc, avant le mercredi 30 septembre 2026, 15h30, heure de Nouméa, dernier délai.

La ville de Nouméa se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.

AVIS DE CONSTITUTION

L'UNIVERRE APOGOTT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : « L'UNIVERRE APOGOTT »

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 9, Rue François Aneway - 98800 Nouméa

OBJET (EXTRAIT) : La création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce de cave à vins et de vinothèque ; l'achat, la vente, notamment à distance, l'importation, l'exportation, la distribution et la livraison de vins, champagnes, alcools, spiritueux, produits d'épicerie fine et accessoires ; ainsi que l'organisation d'ateliers de formation et de dégustation autour des produits commercialisés par la Société.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 200 000 F.CFP (numéraire), entièrement souscrit et libéré

GERANTS : Monsieur Thibault VIVIER (9, Rue François Aneway - 98800 Nouméa) et Monsieur Guillaume MARTIN (chez Monsieur Thibault Vivier, 9, Rue François Aneway - 98800 Nouméa)

IMMATRICULATION : au RCS de Nouméa

Pour avis, la gérance.



AVIS DE CONSTITUTION

SARL BOULANGER BOU RAIL

SARL, au capital de 100.000
Siège Social à BOU RAIL, 151
Industrielle Nékou Usine -

Aux termes d'un acte sous-seing date du 20 juillet 2026, enregistré 2026 F°140 N°2532 Bord 179/3, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : BOULANGERIE

FORME : SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ

OBJET SOCIAL : la fabrication, la vente et la commercialisation de pains, viennoiseries, pâtisseries, produits sandwichs, plats préparés et, notamment, de tous produits alimentaires, crus ou cuits, frais, pré-cuits en vue de leur vente en gros, d au détail, sur place, à emporter son

SIÈGE SOCIAL : BOU RAIL, 151 LOT

trielle Nékou Usine - 98870

CAPITAL SOCIAL : 100.000 F CFP

DURÉE : 99 ans

COMMISSAIRE AUX COMPTES : N

GERANTS :

- Monsieur Georges SALIM BEN C
- Monsieur Eddie KILARIA
- Monsieur Edwin RICHIE TERUAJ

Cette société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.



AVIS D'ATTRIBUTION

Marché réfection des routes 2026

Renforcement du réseau de voirie communale – tranche 3